

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Cour constitutionnelle : audience de rentrée solennelle aujourd'hui

**UNE** manifestation couplée à la commémoration du 30e anniversaire de la haute juridiction.

J.KOMBILE MOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

L'AUDIENGE de rentrée solennelle de la Cour constitutionnelle, marquant la reprise des activités de la haute juridiction au titre de l'année en cours, se tient aujourd'hui à son siège, sis au boulevard de la Nation. Une cérémonie qui sera rehaussée par la présence du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, par ailleurs président du Conseil supérieur de la magistrature. Cette année, cet événement solennel est couplé à la commémoration des trente (30) ans d'existence de la Cour constitutionnelle. C'est, en effet, en 1992, soit deux ans après la tenue de la Conférence nationale, qu'elle fut mise sur pied. Le 20 février de la même année, les neuf (9) juges constitutionnels prêtèrent serment devant le président Omar Bongo Ondimba, qui avait à ses côtés le président de l'Assemblée nationale, Jules-Aristide Bourdès

Ogouliguendé, et de la Cour suprême, Benjamin Pambou Kombila. Quelques jours plus tard, ils rendirent leur première décision qui fut abondamment interprétée par des juristes. C'est dire que trois décennies après, la Cour constitutionnelle, au travers de ses décisions, avis et interprétations, s'est attelée à remplir les missions qui lui sont confiées par la Constitution. Du reste, outre l'allocution circonstancielle de la présidente de la haute juridiction, Dr Marie-Madeleine Mborantsuo, le colloque organisé dans la foulée de l'audience solennelle devrait permettre à plus d'un de mieux cerner et appréhender le rôle accompli par la haute juridiction depuis 1992. D'autant que celui-ci s'articule autour du thème "La contribution de la Cour constitutionnelle à l'État de droit démocratique". Avec un panel axé autour de la problématique de "La Cour constitutionnelle et le contrôle de constitutionnalité" et un autre sur "La Cour consti-



Le siège de la Cour constitutionnelle, sur le boulevard de la Nation.

tutionnelle et le contrôle de la régularité des élections politiques". Entendu que demain, à travers l'organisation de la journée "Portes ouvertes", le grand public

pourra s'imprégner du fonctionnement de la haute juridiction en échangeant avec les juges constitutionnels tout en ayant droit à une visite guidée du siège, etc.

Toute chose qui prouve à suffisance que la célébration du 30e anniversaire de la Cour constitutionnelle revêt une dimension pédagogique et historique.

## Décès de l'ambassadeur du Brésil au Gabon

**L'ANNONCE** du décès de José Marcos Nogueira Viana des suites d'une crise cardiaque, mardi dernier, a été faite hier par le ministère des Affaires étrangères dont nous publions ici, in extenso, le communiqué officiel.



Le mardi 22 février 2022 à 15 heures est survenu à Libreville, le décès de Son Excellence Monsieur José Marcos Nogueira Viana, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République fédérative du Brésil près la République gabo-

naise, à la Polyclinique El-Rapha des suites d'un arrêt cardiaque. L'ambassadeur du Brésil était accrédité en République gabonaise depuis le 18 octobre 2021.

## Le général de division Dieudonné Pongui installé!

F. M. MOMBO  
Libreville/Gabon

**D**IEUDONNÉ Pongui, général de division de la Gendarmerie nationale est le nouveau secrétaire général du ministère de la Défense nationale. Il remplace à ce poste, l'amiral Gabriel Mally Hodjou, admis en 2e section et promu conseiller stratégique du ministre de la Défense nationale. La cérémonie de passation des charges était présidée hier par le ministre de la Défense nationale (MDN), Michael Moussa Adamo. En présence du chef d'état-major général des Forces armées gabonaises, le général de division aérienne Jean-Martin Ossima Ndong et de la quasi-totalité des chefs de corps de défense. Dans son mot circonstanciel, le ministre a remercié le secrétaire général sortant non seulement pour l'excellent travail qu'il a abattu, mais surtout pour sa



Passation des charges entre le sortant (G) et le secrétaire général entrant (D) du ministère de la Défense nationale.

loyauté, sa fidélité et son abnégation. Aussi a-t-il demandé à son nouveau conseiller que c'est le moment de partager l'expérience acquise durant des décennies. Au secrétaire général entrant, Michael Moussa Adamo a rappelé : "Le secrétariat général est la cheville ouvrière du ministère, nous avons une armée à reconstruire et la tâche qui vous

incombe est difficile. Le maître mot est la fidélité, la fidélité aux institutions, la fidélité au chef de l'État, la fidélité à vos hommes. Vous êtes la charnière et administrativement, le ministre compte sur vous tout en vous souhaitant bon vent". À l'endroit des chefs militaires, le promu a demandé la solidarité, la complémentarité et l'engagement.